

séance du CONSEIL DE FACULTE DU 12 avril 2006

Présents		Excusés	Procès-verbal
Corps professoral : 7 suppléants : 2 Corps intermédiaire : 5 suppléant : 1 Etudiants : 4 suppléants : 0 PAT : 3 suppléants : 1 Ex officio : 7 Procès-verbal : Corine Jeannin		D. Belin, D. Pittet, C.-H. Rapin, Ph. Morel E. Giostra, S. Motamed M. Feusier J. Piccand, C. Viloz E. Arm, C. Bouldin	12 avril 2006 version 1 Prochaine séance : 15 juin 2006 à 18h00 salle du décanat
N.	OBJET	<i>PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION</i>	
1	Bienvenue du Président	Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.	
2	Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2006	Le PV est adopté à l'unanimité.	
3	Ordres du jour de la séance du Collège des professeurs du 10.04.06.	Pas de question.	
4	Informations du décanat	<p>1^{ère} info : l'enquête Swiss Up parue dans l'Hebdo et dans Cash la semaine dernière a suscité pas mal de réactions. Des résultats peu compréhensibles sont mentionnés, comme le nombre de lits par étudiant, chiffre 4 fois plus élevé à Genève qu'ailleurs en Suisse. Le Doyen mentionne que l'analyse des publications positionne notre Faculté dans le peloton de queue. Il relève que d'autres sources démontrent le contraire.</p> <p>Les Faculté des Sciences, de Médecine et le Rectorat envisagent de ne plus participer à ce type d'enquête à l'avenir qui n'apporte aucune valeur à notre Université.</p> <p>2^{ème} info : l'association Mémorial A. de Rothschild a accepté d'aider financièrement la Faculté de Médecine dans le domaine des neurosciences et plus particulièrement celui de la maladie de Parkinson avec un financement d'un poste professoral pour une durée de 5 ans. Ensuite cette association pourrait poursuivre son soutien en finançant d'autres projets.</p>	
5	Programme de Maîtrise universitaire en informatique médicale (A. Geissbüler) Bulletin de vote n° 1	Le Collège des Professeurs a accepté ce programme par 74 oui dans sa séance du 10 avril. La création de la maîtrise universitaire (master) est acceptée par 18 oui, 0 non, 1 abstention.	

6	Règlement d'études du Master of advanced studies en biologie orale (A. Mombelli) Bulletin de vote n° 2	Le Collège des Professeurs a accepté ce programme par 74 oui, 2 non et 0 abstention dans sa séance du 10 avril. Le Président demande à A. Mombelli de modifier la phrase à l'article 7.1, comme suit : « Chaque candidat doit rédiger un mémoire basé sur un travail de recherche en biologie orale, qui devrait si possible aboutir à une publication dans un journal à politique éditoriale. ». Le règlement d'études du Master of advanced studies en biologie orale est accepté avec la correction susmentionnée par 17 oui, 2 abstentions, 1 non et 1 nul.
7	Certificat et diplôme de Formation continue en éducation thérapeutique du patient (A. Golay) Bulletin de vote n° 3	Le Collège des Professeurs a accepté ce programme par 67 oui, 3 non et 1 abstention dans sa séance du 10 avril. Le certificat de diplôme de formation continue en éducation thérapeutique du patient est accepté par 20 oui, 0 non, 1 nul.
8	Doctorat en sciences du mouvement et du sport de la Faculté de médecine de l'Université de Genève (C. Bader) Bulletin de vote n° 4	Le Collège des Professeurs a accepté ce programme par 47 oui, 13 non et 9 abstentions dans sa séance du 10 avril. C. Bader évoque les discussions au sein du Collège des Professeurs en mentionnant la nécessité d'avoir ce doctorat étant donné la forte progression d'obésité dans notre société. Le Doctorat en sciences du mouvement et du sport est accepté par 14 oui, 3 non, 2 abstentions et 2 nuls.
0	Divers	Néant.
B	Partie de réflexion : la place de la Faculté dans la cité	Le Président accueille les orateurs dans l'ordre d'intervention : Jean-Louis CARPENTIER, Doyen de la Faculté de Médecine, Nicolas DE TRIBOLET, Professeur à la Faculté de Médecine, Xavier COMTESSE, Directeur romand, antenne genevoise d'Avenir Suisse, François NAEF, Directeur général de Serono International SA, et Bernard GRUSON, Directeur des HUG.
	La séance est levée à 20h05.	